

Département de Saône-et-Loire
COMMUNE DE LA CLAYETTE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2026/40

Séance du 20 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois d'avril à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Grégory VAIZAND, Maire.

Date de convocation :	3 avril 2026
Nombre de Membres en exercice :	19
Nombre de Membres présents :	16
Nombre de suffrages exprimés :	18
Votes Pour :	18
Votes blancs :	0
Abstentions :	0

Présents :BERDAGUE Patrick, BIZOUERNE Louis, BENMERIDJA Marie Claude, CARDON Barbara, COLLANGES André, CROZIER Alain, DALLERY Anne-Marie, GODARD-PERRIN Marion, LABONNE-NOLLET Laurie, LAROCHE Daniel, LAVENIR Christian, PASQUIER Caroline, POISEUIL Pascale, ROY Eva, VAIZAND Grégory, VIOLET Benoît

Procurations :BONNETAIN Maël *a donné pouvoir à G. VAIZAND*, RENAUD Mélanie *a donné pouvoir à M. GODARD-PERRIN*

Excusé : FAUCHON Baptiste

Absent :

Le secrétariat a été assuré par : PASQUIER Caroline

Objet : Désignation de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et de la commission de Délégation de Services Publics (DSP)

Vu l'article L1411-5 du CGCT,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient constituer la commission d'appel d'offres et de délégation de Services Publics et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants élus par le conseil municipal en son sein par le conseil

Considérant qu'à l'unanimité le Conseil municipal a donné son accord pour une désignation des membres des commissions municipales à main levée,

D2026/79



Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, désigne les membres suivants pour former la Commission d'appel d'offres, sous la présidence de Monsieur Grégory VAIZAND, Maire :

CAO - DSP	
Titulaires	Suppléants
Laroche Daniel	Violet Benoît
Collanges André	Berdagué Patrick
Lavenir Christian	Godard-Perrin Marion

Acte télétransmis au contrôle de légalité le 21/04/2026
Acte publié sur le site internet le 24/04/2026
Acte contresigné le
Le Maire,

Le Maire, Grégory VAIZAND



Le/La secrétaire de séance

